

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 5 juillet 2012 portant délégation de signature

NOR : DEVA1228283S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le chef du service de gestion des taxes aéroportuaires,
Vu l'arrêté en date du 3 mars 2005 portant création du service de gestion des taxes aéroportuaires, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 13 mars 2012 ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens », notamment ses articles 3 et 4 dans la rédaction résultant de l'arrêté du 7 juin 2012 ;
Vu l'arrêté du 16 août 2011 portant nomination du chef du service de gestion des taxes aéroportuaires,

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian Soler, chef du service de gestion des taxes aéroportuaires, délégation est donnée à Mme Michèle Sédano, son adjointe, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens » tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'activité du service.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 5 juillet 2012.

*Le chef du service de gestion
des taxes aéroportuaires,
C. SOLER*